

r

**MINISTÈRE
DE LA MER**

Liberté

Égalité

Fraternité

**CONSEIL MARITIME DE
FAÇADE SUD-ATLANTIQUE**

**Commission permanente
élargie à la Commission**

spécialisée « Lien terre mer »



MINISTÈRE DE LA MER

Liberté

Égalité

Ordre du jour

- **Volet opérationnel du Document Stratégique de Façade**

- Projet d'avis du CMF sur l'addendum à la stratégie de façade, le dispositif de suivi et le plan d'action
- Présentation de l'avis de l'autorité environnementale
- Consultation du public et des instances réglementaires

- **SDAGEIPDM et PGRI des bassins Loire Bretagne et Adour Garonne**

- Projet d'avis du CMF

Points divers

- - éolien en mer

Rappel du cadre réglementaire général

Le décret du 3 mai 2017 prévoit la structuration des DSF en 4 parties :

1. La situation de l'existant (y compris ses enjeux)

2. La définition des objectifs stratégiques et des indicateurs associés



Les deux premières parties constituent la « **stratégie de façade maritime** », adoptée par les préfets coordonnateurs le 14 octobre 2019.

Le décret du 3 mai 2017 prévoit la structuration des DSF en 4 parties :
1. La situation de l'existant (y compris ses enjeux)
2. La définition des objectifs stratégiques et des indicateurs associés
3. Les modalités d'évaluation de la mise en œuvre des DSF : le dispositif de suivi
4. Le plan d'action pour apporter des réponses concrètes et opérationnelles, adaptées aux territoires

Les deux premières parties constituent la « **stratégie de façade maritime** », adoptée par les préfets coordonnateurs le 14 octobre 2019.

Volet opérationnel du DSF

4. Le plan d'action pour apporter des réponses concrètes et opérationnelles, adaptées aux territoires

dispositif de suivi

3. Les modalités d'évaluation de la mise en œuvre des DSF : le

Addendum à la stratégie de façade maritime

Lors de l'adoption de la stratégie de façade maritime, toutes les cibles associées aux objectifs environnementaux n'avaient pu être définies, pour des questions de manque de données ou de maturité.

28 cibles restaient encore à définir, et font ainsi l'objet d'un addendum au volet stratégique du DSF pour la façade Sud-Atlantique, intégrant différents éléments :

- l'avancement d'études au titre du premier cycle du PAMM Golfe de Gascogne (2016-2021), sur la mesure « M003 » visant la mise en place de **zones de protection forte** ;
- les **nouveaux enjeux et nouvelles ambitions du DSF**, en particulier sur **l'artificialisation du littoral et des fonds marins**, les aires de carénage, les captures accidentelles d'oiseaux marins et de cétacés, la préservation d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins ou encore la préservation des herbiers de zostères
- **la révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne et Loire-Bretagne**

Addendum à la stratégie de façade maritime

Un rapport rapport synthétique, intégrant les compléments apportés à la Stratégie de façade Maritime adoptée le 14 octobre 2019.

Les éléments ne faisant pas l'objet de complément ou de modification dans le cadre de cet addendum, restent bien entendu toujours opposables, et ne font pas l'objet du présent avis du CMF.

Jeadtée de %ide matent
Do-Lumen' stratégique de la lacade Sud.Atlantique

Addendum à la stratégie de
façade maritime Sud-Atlantique

Cibles complémentaires aux
objectifs environnementaux et
dérogations
Consultation conjointe au plan

Le Dispositif de Suivi

Structure du document

Un document formaté pour le premier cycle du DSF qui traduit la volonté de fournir un panorama dynamique.

1 document principal



5 annexes



Le dispositif de suivi permet de mesurer l'atteinte du bon état et des objectifs stratégiques

Le Dispositif de Suivi Structure du document

Un document formaté pour mesurer l'ensemble des enjeux du premier cycle du DSF qui traduit la volonté de fournir un panorama dynamique

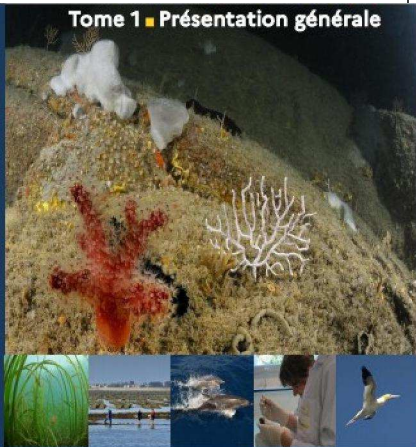
PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDE

12.1 L'ANTIQUE

PRÉFET

DISPOSITIF DE SUIVI

Tome 1 ■ Présentation générale



DOCUMENT STRATÉGIQUE
DE LA FAÇADE MÉRITIME
SUD-ATLANTIQUE



Tome 1 : Document synthétique :

- **Ecosystèmes marins : état et pressions**
 - Que recouvre le programme de surveillance ?
 - Quels sont les éléments identifiés et à renseigner ?
 - Quels sont les dispositifs de surveillance/collecte de données ?
- **Activités, usages et politiques publiques**
 - Que recouvre le secteur d'activité/la politique publique ?
 - Quels sont les éléments identifiés et à renseigner ?
 - Quels sont les dispositifs de collecte de données ?

Le Dispositif de Suivi *Structure du document*

Un document formaté pour mesurer l'ensemble des enjeux du premier cycle du DSF qui traduit la volonté de fournir un panorama dynamique

DISPOSITIF DE SUIVI
Tome 2 Annexes



Tome 2 : annexes présentant plus en détail des différents dispositifs

- **Annexe 1** : Programmes de surveillance au titre du deuxième cycle de la DCSMM - Partie 1
- **Annexe 2** : Rappel des objectifs stratégiques et des critères - Partie 2

Annexe 3 : Indicateurs et dispositifs de collecte de données par façade - Partie 2

3A Focus sur les Objectifs Socio-Economiques (OSE)

3B Focus sur les Objectifs Environnementaux (OE), les critères de Bon Etat Ecologique (BEE) et l'Analyse Economique et Sociale (AES)

Annexe 4 : Dispositifs de collecte de données - Partie 2 **Annexe 5** : Glossaire

Document principal synthétique

Cadre général DSF : rappel du contexte européen et synthèse stratégie de façade maritime (objectifs stratégiques, vision, carte des vocations)

Finalités du plan d'action et processus continu d'association des acteurs

Un plan d'action :

- **Issu d'une analyse des politiques publiques en lien avec la mer et le littoral (présentée en annexe 7)**
- **Présenté en lien avec les items de la vision à horizon 2030 (par homologie avec la présentation des objectifs stratégiques de la SFM)**

Plan d'action Sa structure

ra
PRÉFET
KARETIPIT
DE VATLAICDIZIE

ea
PRÉFETS
DI LA REOI:47N
NUVELLE-AQUITAINE

PLAN D'ACTION

Tome 1 ■ Présentation générale



DOCUMENT STRATÉGIQUE UE
DE LA FAÇADE MARITIME ME
SLID-ATLAPAJTIQUE UE



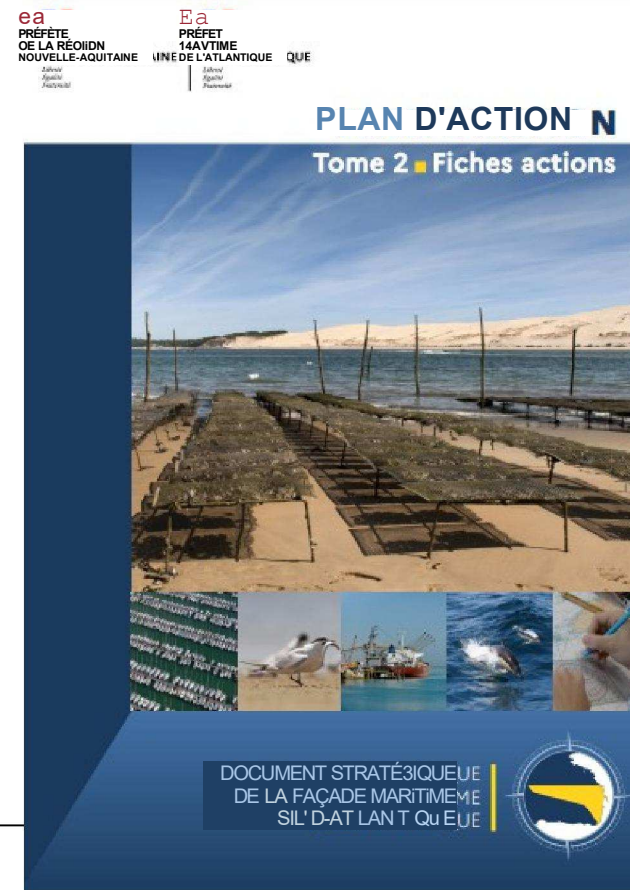
Tome 2 composé des fiches action n°

- Guide de lecture des fiches action n°
- Présentation des fiches action, classées selon 14 thèmes (activités, aménagement et évolution du littoral, recherche et connaissances, innovation, formation /sensibilisation et attractivité des métiers de la mer, déchets, préservation des milieux marins et lien terre mer)
- Un identifiant et un fond spécifiques sont attribués à chaque fiche action selon si elle répond ou non à la DCSMM

Exemple :

D04-0E01-AN1 (élaboration par descripteurs, volet rapportage DCSMM, fond vert)

04-POR-A01 (élaboration par activités socio-économiques, volet sans rapportage DCSMM, fond bleu).



Le plan d'action comporte 46 actions avec rapportage DCSMM et 43 actions sans rapportage DCSMM

ACTION TRANSVERSALE DE GOUVERNANCE

.....

Action AT-04

Améliorer le *dispositif* de contrôle de l'environnement marin

Secteurs géographiques : 1 2 3 4 5 6 7

Items à la vision :

Union 1.2: Le maintien d'un patrimoine littoral et main d'exception
- le bon état écologique atteint, garantissant la préservation des milieux marins et littoraux d'exception
- Une économie maritime et littorale respectueuse des équilibres écologiques
- Une mutation effective des filières maritimes vers la transition écologique et énergétique

Descripteurs du SEE1 : 1 1 1 1 1 2 1 4 561E 91E11 11
OM PC MMT HEE HEP ENI ESC RST EUT IFT1 HYD CET SAN EICH BRU BRU

Thématiques sociétales économiques concernées : 1 2 3 4 5 6 7 7
PCH AQU POP I ND EHR SED RIA PLA

3 9 10 11 12 13 14 Action transversale de Gouvernance

.....

03 • PORTS • TRANSPORTS

.....

Item Action 03-POR-A03

Favoriser les synergies entre les ports de la région et le lien avec leur territoire

Secteurs géographiques : 1 2 3 4 5 6 7

Items de la vision :

Volas /Set 2.4 : Une économie maritime et littorale respectueuse des équilibres écologiques
- Une économie maritime performante et pourvoyeuse d'emplois au niveau local
- Des ports attractifs au service de l'ensemble de l'économie régionale

Descripteurs du BER : **JEUN! EIBEIE11313 DEI EI**

Thématique : 13 dif

Secteurs : 8 9 10 11 12 13 14
TOU R5Q SEC PAY R-CO INO FOR Action transversale de Gouvernance

.....

Contenu et objet de l'action :

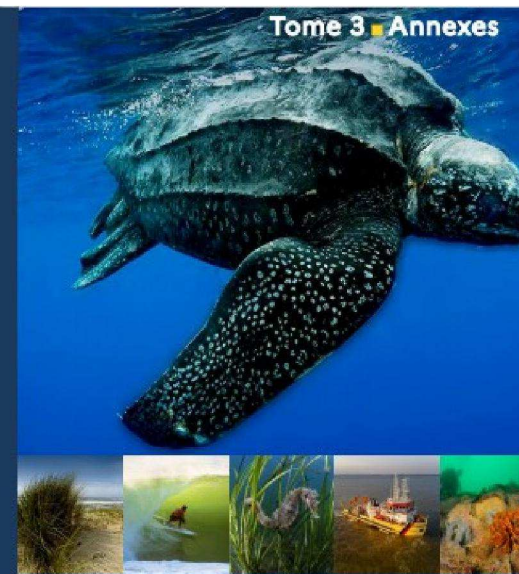
Les ports sont des outils économiques stratégiques aux échelles nationale, régionale et locale. Leur maintien et leur développement passent par une gestion collaborative en lien étroit avec les territoires.

une étude partenariale, relative à l'élaboration d'une stratégie de développement portuaire et de modernisation des ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine, a été lancée en mai 2019. Elle repose sur la volonté de coopération des parties prenantes (Ports de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, R.Hefort-Tonnay-Charente et Région Nouvelle-Aquitaine) pour développer de réelles synergies.

Plan d'action Sa structure

D.F.L.A. REGION
NOUVELLE-AQUITAINE
T.F.
Q.F.

PLAN D'ACTION Tome 3 ■ Annexes



DOCUMENT STRATÉGIQUE
DE LA FAÇADE MARITIME
SUD-ATLANTIQUE



Annexes

- **Liste des actions s'appliquant aux filières socio-économiques**
- **Liste des actions par secteurs géographiques de la carte des vocations**
- **Ventilation des actions par thèmes et activités socio-économiques**
- **Ventilation des actions par thèmes et descripteurs du bon état écologique**
- **Ventilation des actions par thèmes et items de la vision**
- **Articulation entre le DSF Sud-Atlantique et la SDAGE Adour-Garonne**
- **Analyse de la suffisance des politiques publiques et actions existantes en lien avec la mer et le littoral**
- **Dérogations identifiées dans le cadre de l'élaboration du plan d'action**



MINISTÈRE DE LA MER

Liberté

Égalité

Ordre du jour

- **Volet opérationnel du Document Stratégique de Façade**

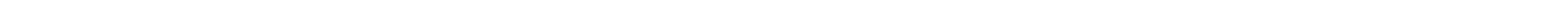
- **Projet d'avis du CMF sur l'addendum à la stratégie de façade, le dispositif de suivi et le plan d'action**
- Présentation de l'avis de l'autorité environnementale
- Consultation du public et des instances réglementaires

- **SDAGEIPDM et PGRI des bassins Loire Bretagne et Adour Garonne**

- **Projet d'avis du CMF**

Points divers

- - éolien en mer



Préparation de l'avis du CMF sur le volet opérationnel et l'addendum

Cet avis a été construit sur la base du recensement des contributions formulées à l'occasion des réunions

- du Conseil maritime de façade du 28 mai 2019 et du 14 décembre 2020 ;
- de la Commission administrative de façade du 23 juin 2020 ;
- des Commissions spécialisées des 18 et 19 février 2020 ;
- de la Commission permanente du CMF des 2 juillet 2020, 9 octobre 2020 et 26 mars 2021 ;
- des ateliers participatifs de janvier 2020 ;
- de la venue de l'Autorité environnementale le 22 avril 2021.

Il tient également compte des contributions écrites des membres du CMF adressées jusqu'au 18 mai 2021

Objectif : un vote formel et collégial lors de la réunion du CMF le 8 juin 2021

Préparation de l'avis du CMF sur le volet opérationnel et l'addendum

09- CMF SA 14 DEC 2020

Point 3

Plan d'Action du DSF / Généralités

Mme la préfète de région

Elle remercie les responsables de l'administration et les membres du conseil ayant participé à ce long travail, qui a su s'enrichir des remarques ainsi que l'aspect pédagogique sur les fiches élaborées avec beaucoup d'intelligence
11- Consult AE- CP- 26 avril 2021

Addendum - PdA

M. Hugues BERBEY (UNIGEM)

Demande d'éclaircissement concernant des cibles 2016 sur l'extraction des matériaux : 1° cible de 2026 - descripteur n 6 sur l'intégrité des fonds marins : préciser les notions d'artificialisation_

11- Consult AE- CF.- 26 avril 2021

Addendum - PclA

M. Hugues BERBEY (UNICEM)

Demande d'éclaircissement concernant des cibles 2016 sur l'extraction des matériaux : Définition des habitats particuliers . cible de 2026

pour la préservation des habitats particulier avec 0 perte nette une fois que le DSF est mis en place
09- CMF SA 14 DEC 2020

Point 3

Plan d'Action du DSF / Ports

M. Bernard Plisson
(GPM de La Rochelle)

Il souhaite souligner la satisfaction du travail effectué avec les équipes de la DIRM SA sur la parlé économique et le velet stratégique concernant le sected portuaire qui se retranscrit dans les fiches actions

09- CMF SA 14 DEC 2020

Point 3

l'...?

Plan d'Action du
DSF/Plaisance

M Bertrand Moquay- PU- Président de l'association des ports de plaisance de l'Atlantique (APPA)

Il informe, qu'en qualité de personnalité qualifié, il n'a pas pu parliciperaux travaux de la commission permanente

10-CP 26 mars 2021

Point 1-2

Volet op_ DSF- Plan Action / Herbe

M.Patrick Lafargue (Président du CRPMEM NA)

e contenu des fiches pêche a évolué depuis le CMF de décembre 2020, ce qui va nécessiter un nouveau travail d'analyse par le CRPMEM NA d'ici le mois d'août 2021

07-CP 2 juillet 2020

Point 1

Plan d'action / Aménagement Littoral/ Tourisme

Mme Nathalie Le yed....« (présrdeare)

la fiche action sur le tourisme qui va devenir un enjeu fort avec la crise du COVID-19, notamment au niveau des structures professionnelles_

10-CP 26 mars 2021

Point 1-2

Volet op_ DSF- Plan Action / Peche
M.Patrick Lafargue (Président du CRPMEM NA)
Il accepte une nouvelle réunion spécifique pour expliquer les

modifications des fiches pêche

10-CP 26 mars 2021

Point 1-2

Volet op_ DSF- Plan Action
M. Julien Mas (GPM de Bordeaux)
souhaite remercier les équipes de la DIRM SA pour les échanges sur les fiches actions portant sur les ports_
01-CMF 28 mai 2019

environnementales,
Point 2_4_ élaboration du plan d'action

Projet de Plan d'action - Travail collaboratif

Mme Jacqueline Rabic

Elle demande à ce que les travaux de la commission spécialisée e lien erre-mer n soient bien pris en compte dans l'élaboration du plan 'action_ Elle rappelle que l'agence de l'eau Adour-Garonne est à cheval sur deux régions, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitan., qui ne ont pas encore en phase dans leurs travaux. Elle informe que la c commission littorale de l'agence de l'eau Adour-Garnne fait aussi des similaires à la commissions lien terre-mer n

t av^m
09- CMF SA 14 DEC 2020

Point 3

Plan d'Action du DSF / Ports

Il émet des préoccupations vis-à-vis des actions à caractère environnemental et les dispositifs de suivis qui sont en cours d'élaboration_ Autant les actions somo-économiques sont traitées au niveau local ou régional, autant les
t env w orna tales tes d ut rs as e es et les d'past f

de suivis donnent l'impression d'une ingénierie centralisée au plan national, laissant peu de marge de manoeuvre pour les opérateurs opérationnels de façade, à accéder et à participer leurs modes opératoires

04-CAF 23 juin 2020

Point 1

Plan d'action / Généralités

Mme Isabelle LASMOSLES (DREAL NA)

Elle indique que ses services ont beaucoup contribué à la rédaction de certaines richesses et ce travail colloratif arrive presque à son terme après un travail très conséquent quia beaucoup mobilisé ses équipes_

09- GMF SA 14 DEC 2020

Point 3

Plan d'Action du DSF / Généralités

M m e l a p r é f ê t e d e r é g i o n c o n s e i l

Elle remercie les responsables de l'administration et les membres du ayant participé à ce long travail, qui a su s'enrichir des em arques ainsi que l'aspect pédagogique sur les fiches élaborées avec beaucoup d'intelligence_

Volet op_ DSF-

Plan Action /

Conchyliculture

M. Thierry Lobai (Président du GRC AM)

Il indique sa stupéfaction quant à la suppression de la sous-action 4 de l'action **002-AN1_** à la demande de la DÉB qui visait à « renforcer l'évaluation des risques d'introduction involontaire d'ENI (espèces non indigènes) n

Fess

09- CMF SA 14 DEC 2020

Point 3

Plan d'Action du DSF / Ports

M Bernard Plisson
(GPM de La Rochelle)

Il souhaite souligner la satisfaction du travail effectué avec les équipes de la DIRM SA sur la partie économique et le volet stratégique concernant le secteur portuaire, qui se retranscrit dans les fiches actions

09- CMF SA 14 DEC 2020

Point 3

Plan d'Action du

DSF/Plaisance

M. Bertrand Moquay-
*P0- Préside de l'association des ports de plaisance de l'Atlantique (APPA)
Il informe, qu'en qualité de personnalité qualifiée, il n'a pas pu participer aux travaux de la commission permanente

Préparation de l'avis du CMF sur le volet opérationnel et l'addendum

L'avis se structure de la façon suivante :

Article 1 : remarques générales (y compris calendrier d'adoption organisation et délais)

Article 2 : avis sur l'addendum à la stratégie maritime de façade avec un focus sur les cibles posant des difficultés

Article 3 : avis sur le dispositif de suivi

Article 4 : avis sur le plan d'action

Conclusion proposée : le CMF émet un avis favorable

Préparation de l'avis du CMF sur le volet opérationnel et l'addendum

Article 1 remarques générales (y compris calendrier d'adoption organisation et délais)

- Travail collaboratif mené sur le plan d'action dans un contexte de crise sanitaire et du plan de relance
 - Forte mobilisation des acteurs/CAF/CMF
 - Valorisation des initiatives locales
 - Aspects organisationnels : calendrier de travail partagé entre les différents directives mais dans des délais contraints
 - Addendum à la stratégie de façade : présentation tardive dans le processus, demande de guide pour les porteurs de projet et les collectivités
 - Dispositif de suivi : transmission tardive, difficulté d'appropriation des documents
 - Avis de l'autorité environnementale
-

Préparation de l'avis du CMF sur le volet opérationnel et l'addendum

Article 2 : avis sur l'addendum à la stratégie maritime de façade avec un focus sur les cibles posant des difficultés

- **Processus d'élaboration : absence de concertation locale pour établir ces cibles**
 - **Inquiétude sur l'établissement des cibles portant sur les zones de protection fortes : définition, périmètres, cartographie (Compléments)**
 - **Interrogation sur la cible artificialisation : méthodologie, périmètre d'application (Compléments)**
 - **Nécessité de compléter le document en intégrant les résultats de différentes études (CEREMA, TG NOISE, LPO/RNN)**
 - **Poursuite des réflexions pour les indicateurs « candidats » au prochain cycle**
-

Préparation de l'avis du CMF sur le volet opérationnel et l'addendum

Article 3 : avis sur le dispositif de suivi

- **Important travail effectué par les services de l'État et les organismes de recherche technique et scientifique : premiers référentiels, évaluation des politiques publiques**
 - **Différence de maturité des volets socio-économique et environnemental : indicateur robuste à définir sur le volet socio-économique**
 - **Intégration de réseaux de surveillance locaux**
 - **Renforcement des sciences participatives**
-

Préparation de l'avis du CMF sur le volet opérationnel et l'addendum

Article 4 : avis sur le plan d'action

- **Architecture global du document : qualité de la présentation qui tisse le lien avec le volet stratégique, des fiches action synthétiques, des annexes lisibles**
 - **Volonté des acteurs de s'impliquer dans la mise en oeuvre opérationnelle et nécessité d'un retour d'expérience avant de mettre à jour le volet stratégique**
 - **Manque de visibilité des arbitrages sur le volet environnemental**
 - **Questions de moyens humains et financiers**
 - **Remarques spécifiques générales : bonne intégration des deux volets, plan d'action multi acteurs**
 - **Remarques spécifiques aux filières (espèces non indigènes, dragage, plaisance, déchets, gestion du trait de côte, lien terre/mer/SDAGE...)**
-

Préparation de l'avis du CMF sur le volet opérationnel et l'addendum

Temps d'échange

Contributions attendues jusqu'au 28 mai



MINISTÈRE DE LA MER

Liberté

Égalité

Ordre du jour

- **Volet opérationnel du Document Stratégique de Façade**

- Projet d'avis du CMF sur l'addendum à la stratégie de façade, le dispositif de suivi et le plan d'action
- [Présentation de l'avis de l'autorité environnementale](#)
- Consultation du public et des instances réglementaires

- **SDAGEIPDM et PGRI des bassins Loire Bretagne et Adour Garonne**

- Projet d'avis du CMF

Points divers

- - éolien en mer
-

Avis de l'Autorité environnementale

Conformément à l'article R. 122-7 du code de l'environnement, le document stratégique de façade est soumis à évaluation environnementale

Le 12 février 2021, l'Autorité environnementale (CGEDD) a été saisie par les préfets coordonnateurs pour émettre un avis sur :

- un addendum à la stratégie de façade maritime adoptée le 14 octobre 2019, pour intégrer des cibles complémentaires à certains objectifs environnementaux (partie 2)**
- le dispositif de suivi (partie 3),**
- le projet de plan d'action (partie 4).**

Cette étape constitue un préalable indispensable avant la mise à consultation finale du public et des instances réglementaires.

Avis rendu le 5 mai 2021

Avis de l'Autorité environnementale

Synthèse

Synthèse enjeux identifiés pour la façade SA

- la biodiversité marine et littorale, en particulier les fonds marins et les espèces naturelles
- l'évolution des émissions de gaz à effet de serre des activités marines
- la pollution et les nuisances chroniques et accidentelles
- la vulnérabilité du trait de côte et des écosystèmes au changement climatique
- le renforcement des connaissances sur le milieu marin pour caractériser tous les paramètres d'état

Synthèse recommandations :

- Compléter l'analyse des incidences Natura 2000
 - Renforcement du dispositif de suivi sur habitats benthiques, réseau trophiques et ENI
 - Accélérer le calendrier de mise en oeuvre des ZPF
 - Évaluer les émissions de GES et intégrer des actions sur ce thème
-

Avis de l'Autorité environnementale

Principales remarques et recommandations

A ce stade, les services de l'État analyse les recommandations pour une prise en compte à l'issue du processus de consultation (automne 2021)

Remarques générales :

- L'AE souligne la qualité de l'EES. Le processus d'élaboration est bien décrit mais les choix pourraient être mieux explicités**
 - Les rapports de synthèse (Tome 1 du PdA et du DdS) sont clairs**
 - Le dispositif de suivi est difficile à appréhender dans sa globalité (Tome 2)**
 - Manque de concertation sur l'addendum**
 - quelques points de forme à améliorer : sommaire détaillé du PdA, annexe lien SDAGE...**
-

Avis de l'Autorité environnementale

Principales remarques et recommandations

Dispositif de suivi :

- Améliorer la vision territoriale du dispositif de suivi
- Revoir le dispositif d'indicateurs de suivi pour le rendre opérationnel au cours dès le présent cycle de DSF (notamment socio-éco)

Plan d'action :

- Accélérer la mise en oeuvre des actions de connaissance sur les habitats benthiques pour permettre leur utilisation dans l'évaluation des projets susceptibles de générer des incidences négatives
- Renforcer les actions présentant une incidence positive
- Procéder à une analyse plus précise des incidences négatives (DOGGM, SRDAM, EMR...)

Mise en oeuvre :

- Assurer un suivi des actions phares en lien avec les enjeux environnementaux locaux et prévoir un bilan à mi-parcours
 - Faire apparaître les moyens financiers à mobiliser
-



MINISTÈRE DE LA MER

Liberté

Égalité

Ordre du jour

- **Volet opérationnel du Document Stratégique de Façade**

- Projet d'avis du CMF sur l'addendum à la stratégie de façade, le dispositif de suivi et le plan d'action
- Présentation de l'avis de l'autorité environnementale
- Consultation du public et des instances réglementaires

- **SDAGEIPDM et PGRI des bassins Loire Bretagne et Adour Garonne**

- Projet d'avis du CMF

Points divers

- - éolien en mer
-

Calendrier prévisionnel adoption DSF (Mai 2022)

Mi février 2021

Mi Mai 2021

Mi Août 2021

Nov 2021

Mars 2022 ^{1,2}

DD

DdS

Avis
Autorité
Environnementale

Consultations
obligatoires ;
(public &
instances)

Prise en
Compte
Adoption
Rapportage

SS

PdA

Avis Autorité
Environnementale

Consultations
obligatoires

Prise en
compte

Adoption
Rapportage

FF

CMF / F

CB / B

SDAGE

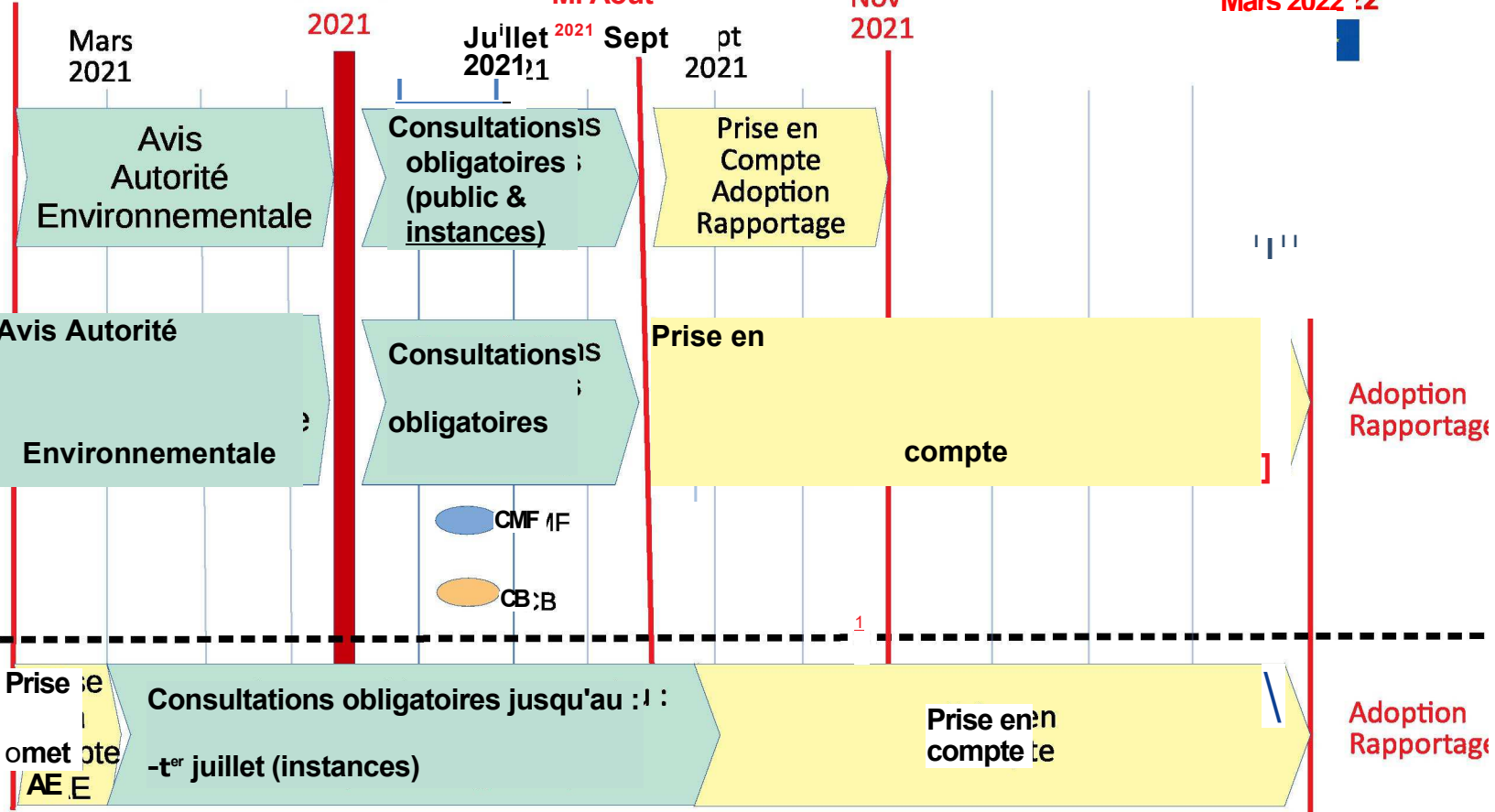
Prise en
compte
AE E

Consultations obligatoires jusqu'au 1^{er} juillet (instances)

Prise en
compte

Adoption
Rapportage

Echéance communautaire pour l'adoption des SDAGE



Consultation du public et des instances réglementaires

- **12 février** : saisine de l'autorité environnementale (rencontre CAF et CP du CMF le 22 avril, avis rendu le 5 mai)
- **20 mai au 20 août** : consultation du public sur la plate forme www.merlittoral2030.gouv.fr
+ webinaire d'information

+ consultation des instances (CMF SA, CNML, CRB NA, Région NA, CD, Comité de bassin, CRPMEM, syndicats porteurs de SCOT, chefs d'état majors de la Marine, préfets coordonnateurs)

8 juin : CMF plénier pour avis formel

Automne/hiver 2021 : Bilan de l'ensemble des consultations pour éventuelles adaptations du volet opérationnel du DSF et de l'addendum à la stratégie de façade maritime

Octinov 2021 : adoption du dispositif de suivi

Mars 2022 : adoption du plan d'action (conjointe avec SDAGE)

Consultation du public et des instances réglementaires

L'ensemble du dossier est consultable sur le site de la DIRM SA

<http://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/volet-operationnel-du-document-strategique-de-la-a1211.html>

Retours sur projet d'avis CMF attendus pour le 26/05

Votre structure peut également contribuer individuellement et formuler un avis sur la plateforme

<https://www.merlittora12030.gouv.fr>

- **Volet opérationnel du Document Stratégique de Façade**

- Projet d'avis du CMF sur l'addendum à la stratégie de façade, le dispositif de suivi et le plan d'action
- Présentation de l'avis de l'autorité environnementale
- Consultation du public et des instances réglementaires

- **SDAGEIPDM et PGRI des bassins Loire Bretagne et Adour Garonne**

- [Projet d'avis du CMF](#)

- **Points divers**

- éolien en mer
-

SDAGE/PDM/PGRI : projet d'avis

L'avis se structure de la façon suivante :

Article 1 : remarques sur le SDAGE et le PDM

Article 2 : remarques sur le PGRI

Conclusion proposée : le CMF émet un avis favorable

Article 1 remarques sur le SDAGE et le PDM

- **remarques générales**
 - **similaires d'un bassin à l'autre : avis CMF bien pris en compte sur les questions importantes, bonne intégration des politiques sectorielles dans le SDAGE, cohérence avec PGRI, calendrier partagé avec SDAGE/ DSF et PGRI.**
 - **paragraphe adapté selon les bassins AG et LB : recommande travail en synergie se poursuive dans la mise en oeuvre PDM AG et plan d'action DSF, note la bonne compatibilité entre dispositions SDAGE et OE pour bassin LB**
 - **remarques spécifiques SDAGE pour chaque bassin,**
 - **soit par grandes orientations (bassin AG) : bonne prise en compte changement climatique, outils de sensibilisation à partager sur le lien terre/mer, articulation SDAGE/DSF à trouver sur le volet déchets (compléments), entre les actions DSF/PDM et sur la question des risques littoraux.**
 - **soit par grandes questions importantes qui regroupent plusieurs dispositions (bassin LB) : enjeu d'eutrophisation littorale bien identifié, bonne prise en compte des enjeux liés au changement climatique, importance des têtes de bassin versant pour la biodiversité aquatique, besoin de partager les connaissances sur la Sèvre Niortaise.**
-

SDAGE/PDM/PGRI : projet d'avis

Article 1 remarques sur le SDAGE et le PDM

- remarques spécifiques au PDM, pour chaque bassin :
 - lien entre les mesures du PDM et les actions du DSF bien établis et complémentaires
 - sur les pollutions, la réduction des pressions, l'eutrophisation marine, la sensibilisation et les changement climatique pour le bassin AG
 - sur la réduction des pollutions, la gestion du trait de côte, la diminution des pressions sur les espèces notamment migratrices, l'eutrophisation des eaux côtières pour le bassin LB.
 - 2 remarques similaires : travaux en synergie à poursuivre sur la mise en oeuvre des actions/mesures situées à l'interface terre-mer, adéquation moyens/mise en oeuvre du PDM.
-

Article 2 : remarques sur le PGRI

- **Remarques similaires :**

- complémentarité des travaux SDAGE/PGRI,

- complémentarité PGRI/DSF,

- prise en compte systématique des objectifs

environnementaux. • 2 remarques spécifiques pour le bassin AG :

- intégration de dispositions relatives au littoral et contribuant aux objectifs stratégiques du DSF dans le PGRI,
 - coordination avec les politiques locales de gestion du trait de côte.
-

SDAGE/PDM/PGRI : projet d'avis

Temps d'échange

VOTE

- **Volet opérationnel du Document Stratégique de Façade**

- Projet d'avis du CMF sur l'addendum à la stratégie de façade, le dispositif de suivi et le plan d'action
- Présentation de l'avis de l'autorité environnementale
- Consultation du public et des instances réglementaires

- **SDAGEIPDM et PGRI des bassins Loire Bretagne et Adour Garonne**

- Projet d'avis du CMF

- **Points divers**

- [__der](#)
-